

Loi pour La liberté de Choisir son Avenir Professionnel et ordonnance n°2021-797 du 23 juin 2021

Entreprise individuelle
Ou Société

Entreprise commerciale
Artisanale, Industrielle

GIE coopérative agricole

Vous êtes une entreprise, une structure soumise à l'impôt sur le revenu (catégorie BIC) ou sur les sociétés

Vous êtes un expert-comptable et agissez pour le compte d'une entreprise, d'une structure

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

0,68 % de votre masse salariale brute

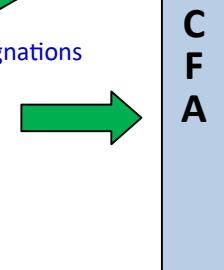
Fraction principale : 87% de la TA 2026
Financement de l'apprentissage

Solde de la taxe d'apprentissage : 13% de la TA 2026
Aide à la formation initiale technologique et professionnelle hors apprentissage

Collectée par le réseau des URSSAF et de la MSA chaque mois en DSN (déclaration sociale nominative)

Déclaration du solde de la taxe d'apprentissage via la DSN : 1er avril
Paiement auprès des Urssaf et MSA : 5 mai (+ de 50 salariés) ou 15 mai (- de 50 salariés)
Fléchage école : ouverture de la plateforme SolTéa (CDC) du 26 mai au 27 juin (1ère campagne) puis du 14 juillet au 24 octobre (deuxième campagne). Les entreprises se connectent pour choisir le.s bénéficiaire.s du solde de leur taxe d'apprentissage

Versée à la caisse des dépôts et consignations pour financer les contrats d'apprentissage



N° UAI: 0860038Z



ÉTABLISSEMENT HABILITÉ

Établissement public du second degré assurant les formations initiales professionnelles et technologiques préparant aux diplômes professionnels.



VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE - 2026

*Solde de 0,09% versé aux établissements assurant la formation initiale technologique et professionnelle
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage*

RENSEIGNEMENTS ETABLISSEMENT HABILITÉ

UAI : 0860038Z

**Lycée Aliénor d'Aquitaine
41 Rue Pierre de Coubertin
POITIERS**

Tél personne de contact : 05 49 44 81 05

Mail: ce.0860038z@ac-poitiers.fr